

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 14 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Françoise GALLOUET, Béatrice REDON, Amandine ANDRE, Valérie TRAISSAC, Laurence LEVEE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON

Absents excusés Madame Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Yann SOULABAIL), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Maryline NIVET), Françoise HURSON (pouvoir donné à Amandine ANDRE), Marie-Noëlle MORISE (pouvoir donné à Jean BELLEC)

Monsieur Christian KERAUTRET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST)

Secrétaire de séance Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2023-117

CLASSEMENT DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Rapporteur : Monsieur Guillaume HAMON, Adjoint à l'Urbanisme et au Patrimoine

Il est proposé de procéder au classement dans le domaine public communal de diverses parcelles acquises par la Ville de Langueux dans le cadre d'alignements de voirie.

Parallèlement, il y a lieu de procéder à la mise à jour du tableau de voirie et d'y ajouter l'emprise du cheminement doux reliant la rue St Ilan à la rue de la Résistance, correspondant à la Grande Allée du Parc du Grand Pré.

Conformément à l'article L.141-3 du Code de la Voirie Routière, le classement dans le domaine public peut être prononcé sans enquête publique préalable, lorsque ce classement n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

En outre, plusieurs parcelles, acquises par la Commune dans le cadre d'alignements, sont intégrées au domaine public sans changement par rapport au tableau de voirie.

Toutes les parcelles intégrées au domaine sont récapitulées en annexe n°1. Le tableau de voirie est modifié en annexe n°2.

La longueur de voirie était de 56 333 mètres linéaires depuis la délibération du 7 juillet 2021, elle est désormais de **56 893 mètres linéaires**.

Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID : 022-212201065-20231115-2023_117-DE

Aussi, je vous propose :

- ⇒ De classer dans le domaine public les parcelles mentionnées dans l'annexe n° 1 ;
- ⇒ De valider les modifications apportées au tableau de voirie comme indiqué à l'annexe n° 2 ;
- ⇒ d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Langueux, le 15 novembre 2023

Le Maire,



Richard HAAS



Le Secrétaire de séance,



Malorie MEHEUST

ANNEXE 1 - Délibération du 14 novembre 2023

PARCELLES A CLASSER DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Nom de la rue / Localisation	N° de parcelle	Contenance	Mètre linéaire de voirie	Date d'acquisition par la Commune
Rue de l'allée Meno	BA 645	32 m ²	Ø	Acte de vente en la forme administrative du 1 ^{er} février 2022 Publié le 16 février 2022 - Volume 2022P n° 4629
Rue du Vau Hello	AO 424	49 m ²	Ø	Acte de vente en la forme administrative du 31 mars 2022 Publié le 21 avril 2022 - Volume 2022P n° 10783
Rue de l'allée Meno	BA 641	16 m ²	Ø	Acte de vente en la forme administrative du 8 avril 2022 Publié le 26 avril - Volume 2022P n° 11174
Rue des Champs Renaud	BH 365	56 m ²	Ø	Acte de vente en la forme administrative du 27 juillet 2022 Publié le 8 août 2022 - Volume 2022P n° 22332
Rue des Epines Blanches	BH 452	9 m ²	Ø	Acte de vente en la forme administrative du 27 juillet 2022 Publié le 8 août 2022 - Volume 2022P n° 22329
Rue du Vau Hello	AO 425	38 m ²	Ø	Acte de vente en la forme administrative du 27 juillet 2022 Publié le 8 août 2022 - Volume 2022P n° 22327
Rue de la Chapelle	BA 639	40 m ²	Ø	Acte de vente en la forme administrative du 30 décembre 2022 Publié le 30 janvier 2023 - Volume 2023P n° 2699
Rue des Hauts Chemins	BB 352	26 m ²	Ø	Acte de vente en la forme administrative du 30 décembre 2022 Publié le 30 janvier 2023 - Volume 2023P n° 2600

ANNEXE 2 – Délibération du 14 novembre 2023

MISE A JOUR – TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Le 7 juillet 2021 la longueur de voirie communale était de 56 333 mètres linéaires

Classement d'une voie verte dans le domaine public communal :

N° VC	APPELLATION	POINTS DE REPERAGE DU TRACE		LONGUEUR (en mètres)	LARGEUR MOYENNE	SURFACE MOYENNE (en m ²)
		ORIGINE	FIN			
Voie douce	La Grande Allée	Rue de St Ilan (n°3)	Rue de la Résistance	560	5	2 800

LONGUEUR TOTALE DE VOIRIE : 56 893 mètres linéaires